

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Vol. 2, Décembre 2020

Numéro 010, Vol. 2, Décembre 2020

ISSN : 2518 - 4237

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



ISSN : 2518 - 4237



LŏGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**

Numéro 010, Vol. 2, Décembre 2020

Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 010, Vol. 2, Décembre 2020

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiye
prise au « musée de Yadè », « Kabiye
sɔsaa ɖiwa »

©*Lɔŋgbowu*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et
de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de
Kara-Togo
N°010, Vol. 2, Décembre 2020
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de
Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE,
Maître de Conférences

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Komla SANDA (Université de Kara)

Pr Amouzou KOU'SANTA (Université de Kara)

Pr Adama KPODAR (Université de Kara)

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux
Montaigne)

Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara)

Pr Hounkpati B. C. CAPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar Cisse (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche
(CNRST)

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE

(Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr

Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon

KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-

KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université

Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de

Lomé) ; Pr N. A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi

BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Padabo KADOUZA (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Paboussoum PARI (Université de Lomé) ; Pr Martin Minlpe GANGUE (Université de Lomé); Pr Pitaloumani GNAKOU ALI (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Pr Essohanam BATCHANA (Université de Lomé) ; Pr Kokou GBEMOU (Université de Lomé) ; Pr Séna AKAKPO-NUMADO (Université de Lomé) ; Pr Atiyihwè AWESSO (Université de Lomé), M. Gbati NAPO, Maître de Conférences (Université de Lomé), M. Bernard KABORE, Maître de Conférences (Université Joseph Ki-Zerbo).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	i
SOMMAIRE	iii
LIGNE EDITORIALE	vii
SYNTHESE DES ARTICLES	xi
LANGUES ET LETTRES	13
L'expression culturelle dans <i>kroh ! Les femmes ont déserté la maison</i> , de Yacouba Traoré, THIOMBIANO Torbiline Elisabeth & KAMBOU Quilet-tonnan	15
Développement et durabilité: antagonisme ou symbiose regard de littéraire, KLOUTSE Biava Kodjo	27
Morphologie et sémantique des noms chez Jean-Marie Adiaffi Adé et Maurice Bandaman, TAKORE-KOUAME Aya Augustine	41
John Ruganda's social vision regarding moral decay and the deconstruction of prostitution in <i>black mamba</i> , KOUMAI Bossah	55
L'identité métisse à l'épreuve de la violence raciale dans <i>Le chercheur d'Afriques</i> et <i>Le lys et le flamboyant</i> d'Henri Lopès, MADJINDAYE Yambaïdjé	71
The Quest for Female Autonomy: Breaking Marital Chains in Hurston's <i>Their Eyes Were Watching God</i> and Emecheta's <i>The Joys of Motherhood</i> , BEGEDOU Komi	87
Le français langue étrangère comme matière enseignée dans les écoles nigérianes : la nécessité d'une réforme d'enseignement/apprentissage, AJANI Akinwumi Lateef	99
Le proverbe dans la construction du discours éve, analyse de <i>Ku ñi fo na wo de Klu Akotey</i> , NORDJOE Kossi Kouma & AVEGNON Komivi Delali	107
The american dream and its ambiguities, AMIN Larry & GUELLY Koffitsè Ekélékana Isidore	127
(De-)Konstruktion der Subalternposition. Zu Parallelen zwischen feministischem und postkolonialem Diskurs in Ilona Maria Hilliges' Roman <i>Sterne über Afrika</i> , DOUTI Boaméman	141
Lecture dialectologique des formules de salutation en milieu <i>xwla</i> , au Sud du Bénin, HOUNZANGBE Zinsou & ANANI-KASSA Kokou Rubern Arnold	161
Promotion des langues africaines : obstacles et solutions, ZIME YERIMA Idrissou	187
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	205

La reddition de compte dans les démocraties représentatives : la palabre, une institution alternative à la sanction électorale ?, LINSOUSSI Kinhou Fanou Alain	207
Désir d'enfant chez quelques jeunes adultes souffrant de drépanocytose au Gabon : de la valorisation narcissique à l'angoisse de mort, NYAMA Firmin Marius Olivaint	229
Adolescence et rite de passage : la construction du moi à travers le processus de séparation-individuation chez l'adolescente gabonaise, NGABOLO Georgette & BIKA Gildas	239
Espace numérique et fake news en Afrique : sur les traces des langues, de la téléphonie et des croyances religieuses, AFFAGNON Qemal	255
L'influence de l'utilisation des outils didactiques sur la qualité de l'enseignement de l'archéologie au secondaire au Tchad : cas de quelques établissements de la ville de N'Djamena, NDIGMBAYEL REOULAR Urbain & NANGKARA Clison	267
Usage des TIC en contexte familial et performances en français et en mathématiques chez les élèves du primaire dans la Région des Savanes au Togo, HOULOUM Biriziwè, MEWEZINO Esso-Mondjonna & TCHABLE Boussanlègue	283
Le paradigme libéral et le tournant post-communautaire de l'Etat-nation, AMEWU Yawo Agbéko	299
Heidegger. Pourquoi détruit-il la tradition ontologique ?, OVENANGA-KOUMOU Dimitri	319
Manipulation des besoins dans la société techno-industrielle et la problématique de la liberté humaine chez Herbert Marcuse, SAKALOU Bledé	335
Historique de l'organisation du hadj au Burkina Faso (1960-2019), OUBDA Mahamoudou	349
Femme et culture de la paix dans les monts Mandara de l'extrême-Nord et les Hauts-plateaux de l'Ouest-Cameroun (XIX ^e -XX ^e siècles) : regards croisés, NENKAM Chamberlain & DIYE Jeremie	371
Les politiques d'électrification en Afrique subsaharienne : enjeu régional et approche globale (1980-2017), POKAM KAMDEM Williams	391
L'exploitation de la faune en AEF et au Gabon : entre intérêts économiques et préservation de la nature (1935-1968), MOUTANGOU Fabrice Anicet	415
Mutations dans les arts et champs nouveaux de créativité : le cas de l'art africain, TOME Adama	445
Les sachets plastiques dans l'alimentation de rue et dégradation de l'environnement de la ville de Daloa, KOUAME Yao Alexis, KOUADIO N'guessan Roger Carmel, KOFFI Guy Roger Yoboué & KOUASSI Konan	463
Variabilité pluviométrique et stratégies d'adaptation de production animale chez les éleveurs des monts Mandara (Extrême-Nord Cameroun), KALDAOUSSA Paul, TEWECHE Abel & LIBA'A Natali Kossoumna	481

Adaptation et variabilité climatique à Bambala au Nord-Ouest ivoirien, FOFANA Lacina, KASSI Kadjo Jean Claude & SOSSOU Koffi Benoît	501
La gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 et la mobilité durable en Côte d'Ivoire, KOUASSI David Aurélie Abigaïl & KOUASSI Kouamé Sylvestre	515
Regards d'adolescents de Cotonou sur le dialogue parent-enfant en matière de sexualité, AFFO Alphonse Mingnimon	533
Impacts des projets de rénovation urbaine dans les quartiers centraux et les noyaux villageois de la ville de Divo (Côte d'Ivoire), COULIBALY Salifou	547
Précarité socioéconomique et délinquance des gangs d'adolescents dits "microbes" à Abidjan, COULIBALY Donatehe	567

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Lɔŋgbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Lɔŋgbowu* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Lɔŋgbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔŋgbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Email : rellshs2016@gmail.com

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Les contributions constituant l'ossature de ce 10^{ème} numéro de la Revue *Lɔŋgbowu*, réparti en Vol. 1 et Vol. 2, sont très riches et variées.

Dans le domaine des langues et lettres, différents auteurs ont orienté leurs recherches vers des thématiques très diversifiées. En littérature, ils ont abordé les questions de l'autonomisation des femmes, d'identité et de violence raciale, de développement et de durabilité dans la vision du littéraire. On y trouve aussi des contributions sur l'image iconique dans la bande dessinée, d'écriture filmique, de la stylistique et de l'hypallage, de l'analyse des proverbes, etc. à partir d'études des œuvres d'écrivains africains en particulier.

Les chercheurs en sciences du langage ont mené des investigations sur la dérivation verbale, l'étude des ressources linguistiques à travers des textes romanesques, les pronoms personnels et l'indexation ainsi que la morphologie et la sémantique des noms sans oublier les problématiques de l'auto-alphabétisation, et les questions de la réforme d'enseignement/apprentissage, de la promotion des langues africaines.

Différentes thématiques du domaine des sciences de l'homme et de la société ont été traitées dans ce numéro. Dans le champ de la sociologie et de l'anthropologie, les recherches portent sur le leadership des partis d'opposition face au défi de l'alternance politique, mais aussi sur le pouvoir des femmes dans un contexte syndical. Les questions de la santé sexuelle et des épidémies ainsi que celle de la résilience face aux pratiques rituelles liées à la mort ont également été évoquées. Les articles en psychologie et en sciences de l'éducation se sont focalisés sur l'analyse des performances des apprenants dans une stratégie de scolarisation particulière, la qualité de l'enseignement à travers les outils didactiques, l'usage des TIC en lien avec les performances scolaires. D'autres encore ont concerné la construction du moi à travers le processus de séparation-individuation, la pauvreté et la délinquance juvénile.

Les recherches en histoire ont porté sur la vie politique et l'affirmation identitaire, les chefferies traditionnelles et les lieux de pouvoir, mais aussi sur l'histoire des religions et de l'art africain. D'autres encore parlent de l'histoire économique, des énergies et des enjeux économiques voire de l'exploitation des richesses dans les pays anciennement colonisés.

En géographie, les publications se sont orientées vers l'étude des facteurs de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques et des stratégies d'adaptation des producteurs, les pratiques agricoles et les déterminants de la dégradation des terres. L'étude des projets d'aménagement et de développement urbain, la problématique de la gestion des déchets ont aussi retenu l'attention des chercheurs. On y trouve également des sujets portant sur la commercialisation des produits de contrebande et sur les déterminants de la migration clandestine, les conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs, la

problématique de la gestion des crises sanitaires en temps de la Covid-19, etc.

En philosophie, les questions qui ont été analysées portent sur le paradigme libéral de l'Etat-nation et la problématique de la liberté humaine, la tradition ontologique et des pratiques ésotériques africaines face au mysticisme chrétien, les questions de la condition paysanne sous l'angle de la pensée politique et économique de Marx

PROMOTION DES LANGUES AFRICAINES : OBSTACLES ET SOLUTIONS

ZIME YERIMA Idrissou*

Résumé

Cet article analyse, suivant une approche systémique et les principes de la sociolinguistique clinique, neuf obstacles bloquant la promotion des langues nationales en Afrique et en particulier au Bénin. Ces obstacles sont encodés dans l'acronyme « OBSTACLES », de sorte que chaque lettre de ce mot représente un obstacle. L'article montre que le principal obstacle, dont découlent tous les autres, est le fait que la seule langue officielle d'un pays, au milieu d'une multitude de langues nationales, soit une langue étrangère. La principale solution proposée est la remédiation de la politique linguistique elle-même.

Mots clés : langues nationales, promotion, obstacles, glottophagie, remédiation

Abstract

This paper analyses, through a systemic approach and principles of clinical sociolinguistics, nine obstacles impeding the promotion of national languages in Africa and particularly in Benin. Those obstacles are encoded in the acronym "OBSTACLES", in such a way that every letter represents an obstacle. The paper shows that the main obstacle from which the others are derived is the fact that the unique official language, among a multitude of national languages, is a foreign language. The main proposed solution is a remediation of the very language policy.

Keywords: national languages, promotion, obstacles, glottophagy, remediation

Introduction

Le thème choisi par l'UNESCO pour célébrer l'édition 2019 de la Journée internationale de la langue maternelle (JILM) était le suivant : « Les langues autochtones, ça compte pour le développement, la construction de la paix et la réconciliation ». Toutefois, dans leur état actuel, la plupart des « langues autochtones » que nous désignerons ici par l'expression « langues nationales » ne sauraient compter « pour le développement, la construction de la paix et la réconciliation ». Cet article, issu d'une communication présentée dans le cadre de cet événement le 28 février 2019 sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi, expose et analyse neuf obstacles empêchant la promotion des

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : izimey@gmail.com

langues nationales africaines. Par langue promue, nous entendons une langue développée, c'est-à-dire une langue parlée et écrite dans tous les domaines de la communication.

Pour que les langues nationales puissent effectivement compter pour un développement, quel qu'il soit, aux profits de ses populations locutrices, il faut donc qu'elles soient elles-mêmes développées au préalable. Mais de nombreux obstacles empêchent leur développement malgré les efforts soutenus de leur description. Que faut-il faire pour une promotion effective des langues nationales africaines ? Telle est la question principale de ce travail. Pour y répondre, deux questions secondaires sont posées : (1) quels sont les principaux obstacles à la promotion des langues nationales africaines ? et (2) quelles solutions peut-on apporter à la promotion des langues nationales africaines ?

Ces trois questions permettent de définir respectivement l'objectif général et les objectifs spécifiques. L'objectif général est de proposer des approches de solution pour une promotion effective des langues nationales africaines. Le premier objectif spécifique est de montrer les neuf principaux obstacles à la promotion des langues nationales africaines. Le second objectif spécifique est de trouver une solution à chacun des principaux obstacles à la promotion des langues nationales africaines. A ces objectifs correspondent trois hypothèses : une hypothèse fondamentale et deux hypothèses spécifiques. L'hypothèse fondamentale pose qu'en général, les langues africaines ne satisfont pas aux critères définissant une langue développée. La première hypothèse spécifique pose que le fait de donner à la langue coloniale seulement un statut de langue officielle est le plus grand obstacle à la promotion des langues nationales africaines. La seconde hypothèse spécifique est qu'une solution à l'obstacle que constitue l'officialisation de la langue coloniale seulement permet de lever ou de réduire tous les autres obstacles.

En dehors de la présente introduction et de la conclusion, le présent article comprend les trois sections suivantes : cadre théorique et rappel des travaux antérieurs, obstacles à la promotion des langues nationales africaines et approches de solution.

1. Cadre théorique et rappel des travaux antérieurs

Nous présentons ici le cadre théorique de notre travail et rappelons quelques travaux antérieurs sur les langues nationales.

1.1. Cadre théorique

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit cet article est composé de deux théories : la sociolinguistique clinique (Damico et al., 2005) et l'approche systémique de Palo Alto (P. Watzlawick et al., 1972). La première est en adéquation avec le besoin d'une remédiation des problèmes identifiés. En effet, l'approche de la sociolinguistique

clinique s'intéresse à la remédiation des problèmes qui existent dans les rapports entre la langue et la société. Elle permet un examen théorique de la politique linguistique et les problèmes qu'elle identifie peuvent être assimilés à des pathologies intervenant dans de tels rapports. Les solutions envisagées aux problèmes d'ordre sociolinguistique relèvent ainsi de la sociolinguistique clinique. Comme l'ont montré Damico et al. (2005), la sociolinguistique clinique est un puissant outil de remédiation aux difficultés liées à l'alphabétisation, par exemple.

Sur la base de la seconde théorie qu'est l'approche systémique de Palo Alto, les neuf obstacles, qui peuvent être considérés comme étant parmi les plus négatifs, seront analysés. Cette approche postule que les groupes humains fonctionnent comme des systèmes et considère que c'est le système qui est malade et non l'individu, d'où la nécessité de traiter le système plutôt que l'individu.

L'article présente et fait une analyse critique des obstacles identifiés. Ceux-ci sont encodés dans le mot « obstacles » lui-même de sorte que chaque lettre de ce mot représente un obstacle. Les neuf obstacles sont les suivants :

- Officialisation d'une langue exoglossique
- Banalisation des langues nationales
- Surestimation de l'oralité aux dépens de l'écriture
- Troubles d'intrusion et de persévérances exoglossiques
- Abandon des langues maternelles en famille
- Cannibalisme linguistique ou glottophagie
- Laxisme dans la politique linguistique
- Exclusion des langues nationales du système éducatif
- Snobisme linguistique

Il s'agit d'une méthode mnémotechnique permettant d'activer la fonction phonétique à leur propos. Le mot OBSTACLES devient alors un acronyme et un outil de réflexion sur les principaux obstacles à la promotion des langues africaines.

1.2. Rappel des travaux antérieurs

Des efforts ont été fournis en matière de promotion des langues nationales. La présente revue donne un aperçu de ce qui a été fait en particulier au Bénin. H. B. C. Capo (2012) contient une importante bibliographie sur la contribution à l'étude des langues, dont la plupart sont des mémoires soutenus au Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'UAC.

Un ouvrage collectif sous la direction de Capo et al. (2009) regroupe la contribution de plusieurs chercheurs sur les problèmes et perspectives liés à l'enseignement des langues africaines au Bénin. Dans cet ouvrage, T. Y. Tchitchi et al. (2009) jettent un « Regard diachronique sur la promotion et la valorisation des langues nationales au Bénin ». B. Akoha (2009) recherche la meilleure « stratégie pour

l'introduction des langues béninoises dans l'enseignement formel au Bénin». Capo (2009a) se focalise sur l'instruction en langues africaines et sur les questions de standardisation/modernisation. F. Gbeto (2009) plaide pour une politique hardie d'introduction des langues africaines à l'école au Bénin.

Un autre ouvrage collectif dirigé par T. Y. Tchitchi (2009) présente une dizaine de travaux de chercheurs sur les langues au Bénin et la question de politique de langues. T. Y. Tchitchi y trace les « Profils linguistique et sociolinguistique du Bénin ». H. B. C. Capo (2009b) fait le point de la typologie et de la classification des langues béninoises. M. D. Bada (2009) fait des suggestions sur le développement et l'adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes. B. C. Djihouessi (2009) propose des solutions à la problématique du médium d'enseignement en contexte scolaire multilingue pendant que C. Z. Tossa (2009) fait part de ses réflexions sur les questions d'alphabétisation, de langues nationales et d'éducation des adultes en Afrique. Même la problématique des « langues transfrontalières du Bénin » a été examinée par M. da Cruz (2009a).

Plus récemment, Ph. Noudjenoume et H. B. C. Capo (2013) présentent les actes d'un colloque au titre très éloquent : *La Ruine de l'École au Bénin : pourquoi et comment en sortir ?* Une cause récurrente de la ruine de l'école béninoise identifiée par les auteurs est la non-implication de la langue maternelle dans le système éducatif béninois. Cela permet, par exemple, à P. K. Koudoukpo et F. Labé (2013) de conclure qu'il faut oser instruire les Béninois en leurs langues maternelles.

Les obstacles à la promotion des langues nationales demeurent malgré l'existence de nombreux travaux qui en principe pouvaient contribuer à leur promotion. Il est donc important d'analyser les principaux obstacles et de proposer des pistes de solutions.

2. Obstacles à la promotion des langues nationales africaines

Les neuf principaux obstacles identifiés sont présentés ici en détail. Le premier est lié au fait qu'une langue étrangère coloniale soit la seule langue officielle dans un pays comprenant une multitude de langues locales. Le deuxième obstacle est lié aux comportements de certains Africains estimant qu'on peut se passer de leurs propres langues et adopter une langue étrangère érigée au statut de langue officielle. Le troisième obstacle concerne le développement à outrance d'une culture de l'oralité aux dépens de l'écriture. Le quatrième obstacle est lié au fait que de nombreux intellectuels n'arrivent pas à parler leur langues maternelles sans y introduire des mots de langue exoglossique. Le cinquième obstacle est causé par le fait que dans de nombreuses familles béninoises et africaines, les parents ne parlent pas leurs langues maternelles à leurs progénitures. Le sixième obstacle

concerne le mécanisme de nature glottophagique par lequel la langue exoglossique détruit les langues locales. Le septième obstacle est le laxisme de l'Etat dans la politique linguistique. Le huitième obstacle est l'absence même des langues nationales du système éducatif à la fois comme matière et médium ou véhicules de savoir. Le neuvième et dernier obstacle est lié aux comportements de certains individus qui bien que ne comprenant pas le français s'efforcent d'en glisser quelques mots dans leurs discours en langues locales.

2.1. Officialisation d'une langue exoglossique

L'officialisation d'une langue exoglossique est le premier obstacle empêchant la promotion des langues nationales. Une langue exoglossique, par contraste à une langue endoglossique, est une langue étrangère à la plupart de la population ou à toute la population dans une aire géographique donnée (D. Crystal, 2008, p. 169). On peut la définir ici comme une langue étrangère qui domine les langues nationales. Au Bénin, comme dans plusieurs pays francophones, la Constitution confère au français le statut de langue officielle. Le français est la seule langue officielle au Bénin, au milieu d'une soixantaine de langues nationales si on ne tient pas compte de certains regroupements (H.B.C. Capo, 2009b). C'est le paradoxe de la langue exoglossique.

Une langue officialisée sert aux usages officiels et par conséquent elle est utilisée dans les domaines clés (comme l'éducation, l'administration et les médias) dans lesquels toute langue doit être utilisée pour être considérée comme développée. Au Bénin, aucune langue nationale n'est vraiment utilisée dans tous ces domaines. Par conséquent, aucune de ces langues ne peut être considérée comme développée ; et si le statu quo est maintenu, aucune langue nationale ne pourra se développer.

L'existence d'une langue officielle, exoglossique ou non, érige ipso facto les autres langues au statut tacite de langues officielles. Même si ce n'est pas l'objectif des décideurs, ces langues sont négligées et ne peuvent nullement se développer. Leurs écritures, si elles sont déjà écrites, ne pourront pas prospérer.

S'imposant comme la seule langue permettant d'avoir un emploi intéressant dans l'administration béninoise, le français est priorisé par les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants. Les langues nationales sont alors laissées pour compte.

Tant qu'une langue exoglossique restera la seule langue officielle dans un pays, les langues nationales ne pourront pas être véritablement promues. Toute politique de leur promotion sera forcément inopérante.

2.2. Banalisation des langues nationales

La banalisation des langues nationales consiste à les considérer comme des langues inférieures à la langue exoglossique. Cet obstacle

se manifeste à travers un discours de banalisation selon lequel les langues nationales sont trop nombreuses pour être écrites et que dans l'impossibilité de choisir lesquelles écrire, il conviendrait de ne rien faire. H.B.C. Capo (1989, p. 29) considère ce type de discours comme un des « faux problèmes » soulevés « lorsqu'il s'agit d'introduire les langues nationales dans l'enseignement formel » à savoir « la multiplicité des langues locales et le besoin d'une langue étrangère neutre pour forger/sauvegarder l'unité nationale. »

H.B.C. Capo (1989, p. 37) explique que pour « certains Africains instruits de formation occidentale, la langue L, i.e. leur langue maternelle, ne devrait pas avoir de chance de survie, si bien que la langue H [de domination] envahit tous les domaines de la communication. »

Cette banalisation se manifeste également par ce que Ansre (1972, p. 13) appelle la croyance souvent inconsciente que la langue de domination a des caractéristiques intrinsèques qui lui confèrent un statut spécial que la langue nationale est incapable d'avoir.

Le discours de banalisation peut s'expliquer par « certains aspects négligés de l'impérialisme linguistique comme l'idéologie majeure qui conditionne, pour ne pas dire gouverne, nos comportements langagiers en Afrique de l'Ouest » (H.B.C. Capo 1989, p. 37). En fait cette banalisation consiste également à ne pas considérer les langues nationales comme des langues à part entière.

Cela rappelle une autre forme de banalisation des langues africaines qui consistait à les désigner par des termes péjoratifs comme « patois », « parlers », « idiomes », etc. pendant que le terme de « langue » était utilisé pour le français et l'anglais par exemple. H.B.C. Capo (1989, p. 72) en fait allusion ici :

Réagissant contre l'usage colonial du terme "dialecte", pour désigner spécifiquement les parlers africains et celui de "langues" pour désigner les langues européennes, certains "intellectuels" Africains (à l'occidentale) se réfèrent maintenant à tout parler africain comme une langue distincte sans se soucier de l'intercompréhension qui pourrait exister entre certains d'entre eux.

Etant une entité à part entière, chaque langue devrait être écrite, développée et sauvegardée. On peut se passer (progressivement) de la langue exoglossique. Si une telle langue peut servir de lingua franca, les langues endoglossiques le pourront également.

2.3. Surestimation de l'oralité aux dépens de l'écriture

Au Bénin, depuis une vingtaine d'années, règne une culture à outrance de l'oralité aux dépens de l'écriture. Il existe de nombreux

programmes en langues nationales dans les nombreuses stations de radios et les chaînes de télévisions. Cette prise de parole par les langues nationales contraste nettement avec ce que le tableau offrait auparavant.

Aujourd'hui, la tendance décrite s'est poursuivie et on peut parler littéralement du règne de la parole. Cette surestimation de l'oralité est insidieuse car elle n'est pas de nature à promouvoir les langues nationales. En effet, pendant que règne la parole dans les radios et télévisions, aucun journal écrit en langues nationales n'existe pratiquement plus. Or ce qui développe un pays, ce n'est pas simplement le fait de parler, c'est surtout la culture de l'écriture. Certes, la parole est nécessaire ; mais, la surestimation de la culture de l'oralité donne l'illusion d'un développement des langues nationales. Si la parole seule développait un pays, les pays africains seraient les plus développés.

2.4. Troubles d'intrusion et de persévérances exoglossiques

Les troubles de persévérances des mots français dans les discours en langues nationales sont la persistance de certains mots ou certaines expressions du français lorsqu'un individu parle une langue nationale. Il ne s'agit pas ici des emprunts qui constituent un processus normal d'enrichissement lexical. I. Zime Yerima (2018) a montré que ces troubles de persévérances sont glottophagiques et qu'ils illustrent une véritable pathologie du langage.

La persistance des termes en français qui font leur intrusion dans les discours en langues nationales répond parfaitement à la définition des erreurs de persévérance qui relèvent des troubles de la communication. En effet, en troubles de la communication, les persévérances ou erreurs de persévérance sont des « erreurs récurrentes et persistantes même après correction » (R.G. Vandenbos, 2007, p.781).

Le fait que les mots intrus soient des mots de fonction fait penser à une forme d'agrammatisme. L'agrammatisme est un trouble de la communication qui porte sur les problèmes de syntaxe. Une forme d'agrammatisme est le « mauvais usage des mots de fonctions » (R.D. Kent, 2004, p. 231). Etant donné que les mots intrus sont généralement des mots de fonction, on peut parler d'agrammatisme.

En trouble de la communication, les paraphasies sont, entre autres, des « substitutions inappropriées » (R.G. Vandenbos, 2007, p.760) de mots. Dans la mesure où les mots intrus se substituent inconsciemment à leurs équivalents, en les chassant ou mieux en les cannibalisant, on peut dire que cette intrusion illustre les paraphasies verbales. On est bel et bien en présence d'un trouble de communication ou plus exactement de plusieurs troubles de communication : persévérances, agrammatismes et paraphasies.

2.5. Abandon des langues maternelles en famille

L'Abandon des langues maternelles dans de nombreuses familles est un obstacle très évident au développement des langues nationales. En effet, dans de nombreuses familles, les parents ne parlent pas aux enfants leurs langues maternelles. Ces derniers grandissent sans comprendre leurs propres langues.

Dans une communication produite à l'occasion de l'édition 2016 de la JILM, I. Zime Yerima (2016) a montré que cet abandon des langues maternelles béninoises est une aphasie atypique qui menace le Bénin d'un étiolement linguistique. L'aphasie est un trouble de langage et le mot signifie littéralement « perte de la parole ». Une aphasie atypique est définie par l'auteur comme celle dont souffre une personne qui ne peut pas parler sa langue maternelle alors qu'elle parle une autre langue.

Les familles concernées peuvent alors se répartir en deux groupes : le premier groupe est celui dans lequel les deux parents ne parlent pas la même langue maternelle (cas des couples mixtes) et le second groupe est celui dans lequel tous les deux parlent la même langue maternelle (cas des couples homogènes). I. Zime Yerima (2016) explique que paradoxalement le premier groupe est plus condamnable car, contrairement au second, il prive les enfants de l'opportunité de parler deux langues nationales, celle du père et celle de la mère. Ce phénomène peut s'expliquer à la fois par l'impérialisme linguistique et par la nécessité de parler la langue qui ouvre les portes à l'emploi.

2.6. Cannibalisme linguistique ou glottophagie

Le cannibalisme linguistique désigne littéralement le fait qu'une langue « mange » une autre. Le terme technique pour désigner ce phénomène est « la glottophagie », un terme créé par L.-J. Calvet (1974) dans son ouvrage. L'auteur y montre que la langue du colonisé est dénigrée, infériorisée, alors que celle du colonisateur est valorisée. I. Zime Yerima (2018) montre comment le cannibalisme linguistique reste toujours d'actualité:

Cette interférence du français n'est qu'une intrusion, une effraction destinée à dévorer les mots en les remplaçant par leurs équivalents en français. Dans sa voracité cannibalesque, le français s'attaque surtout aux connecteurs logiques comme « donc », « mais », « or », « alors que », « ou bien » et de façon générale aux expressions qui servent de transition. Mais à quelle fin ? En dévorant les connecteurs logiques des langues, le français détruit la logique de ces langues ; en s'attaquant aux transitions, c'est-à-dire à leurs termes qui permettent des articulations entre différentes idées, elle détruit leurs articulations. Or on sait que détruire les articulations d'une

personne, c'est immobiliser, neutraliser cette personne. Cela est vrai aussi pour une langue.

I. Zime Yerima conclut que de façon générale, les interférences du français dans les langues nationales traduisent ce cannibalisme à travers lequel les autres langues sont phagocytées. Comme seule langue officielle, elle devient prédatrice pour des langues nationales.

Le cannibalisme linguistique ne se manifeste pas seulement au niveau linguistique mais aussi au niveau métalinguistique et de la métacommunication en supplantant les langues nationales dans les secteurs officiels et en occupant, par exemple, une masse d'heures plus importante dans certains supports médiatiques.

2.7. Laxisme dans la politique linguistique

R. Chaudenson (1991) définit la politique linguistique simplement comme « l'ensemble des choix nationaux en matière de langue et de culture ». J. Dubois et al (2002) parlent de « mesures et de projets ou de stratégies ayant pour but de régler le statut et la forme d'une ou de plusieurs langues » (2002, p. 369). Le concept de politique linguistique est si important que M. da Cruz (2009b) s'interroge sur son sens et sa pertinence. Cette politique peut en fait être tacite.

Ainsi, un Etat ne peut pas ne pas avoir une politique de langue. Tout comme le refus de la communication est de la communication en pragmatique de la communication, de la même façon le refus de mettre en place une politique linguistique est une politique linguistique et l'absence elle-même de politique linguistique est une politique linguistique tacite.

La politique linguistique mise en place au Bénin est indécise. Tout se passe comme si l'Etat voulait à la fois une chose et son contraire. Un Etat qui érige le français comme seule langue officielle, fait la promotion du français contre toutes les autres langues nationales. Vouloir au même moment promouvoir ces mêmes langues relève du laxisme. Si l'Etat veut que les langues nationales se développent, ce qu'il doit d'abord faire, c'est de changer ce paradoxe de la langue exoglossique.

L'Etat a donné au français le statut de langue officielle, d'unique langue officielle. Cependant, il essaie de promouvoir une poignée de langues nationales sans avoir le courage de prendre une décision ferme. L'Etat est hésitant. Une décision courageuse serait de déclarer les quelques langues nationales déjà sélectionnées comme langues officielles. Ce laxisme dans la politique linguistique favorise la langue exoglossique et étouffe les langues nationales dans leur ensemble.

2.8. Exclusion des langues nationales du système éducatif

Les langues nationales sont exclues du système éducatif. La décision d'introduire quelques langues nationales dans le système éducatif ne prospère pas. Pourtant, des études s'accordent sur le fait que le développement des langues nationales passe par leur introduction dans le système éducatif formel.

B. Akoha (2009) s'interroge sur la nature de la stratégie à mettre en place pour l'introduction des langues béninoises dans l'enseignement formel au Bénin. Au même moment, H.B.C. Capo (2009b: 159) rappelle que depuis les années 1960 « la question de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel est agitée » et déplore qu'on en soit « encore à en parler parce qu'on ne note aucune avancée ; bien au contraire, on note du "sur place", voire un recul ». Plus loin, l'auteur affirme :

Soit on choisit de ne pas les introduire dans le système éducatif formel, soit on choisit de les introduire : lorsqu'on choisit de ne pas les introduire, on forme des citoyens apatrides, sans culture ni fierté nationale ; heureusement que même dans cette position de principe on ferme les yeux devant le recours à ces langues pour donner des explications dans les basses classes. Mais les conséquences de ce choix sont dramatiques pour tout pays. (H.B.C. Capo, 2009b: 160)

En 2013, l'Etat béninois a finalement pris la décision d'introduire les langues nationales dans l'éducation formelle, mais les choses n'avancent toujours pas vraiment. En fait, il existe un débat entre deux camps sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel. Le premier camp, qui s'appuie sur Anonyme (2007), préconise l'introduction graduelle des langues nationales, d'abord comme matières, ensuite comme véhicules ou médium. H.B.C. Capo (2007), une des figures marquantes du second camp, estime qu'il faut aller directement par l'introduction de ces langues à la fois comme matière et comme véhicule de savoir.

La réalité aujourd'hui est que ces langues ne sont réellement pas introduites dans le système éducatif, ni comme matière, ni comme médium. Cette exclusion est un obstacle au développement des langues nationales. Citant G. Ansre (1970), H.B.C. Capo (1989, p. 29) souligne : « ceux qui plaident pour le maintien des langues de domination, exagérant les difficultés et les déficiences des langues locales... sont victimes de l'impérialisme linguistique. »

2.9. Snobisme linguistique

Le snobisme linguistique est le fait que les personnes même analphabètes s'efforcent d'introduire des mots ou des expressions du

français dans leurs discours pour faire impression même dans des cadres purement traditionnels. Ce phénomène est différent de celui observé dans le cas des persévérances glottophagiques, car ici, le phénomène est conscient. L'orateur utilise délibérément ses mots afin de montrer qu'il parle aussi le français, langue prestigieuse qui a pu supplanter toutes les langues nationales au Bénin.

Ce comportement est observé dans plusieurs milieux purement informels qui n'ont rien à avoir avec le français et où par conséquent, la seule langue attendue est une langue nationale. Ce snobisme se remarque aussi lors des baptêmes musulmans où l'imam, devant un parterre de locuteurs natifs d'une même langue nationale par exemple, observe une alternance codique en passant de l'arabe ou d'une langue nationale au français. Le fait de parler une langue non nationale à la maison peut aussi parfois relever de ce snobisme.

Le snobisme linguistique est un comportement qui trahit un complexe d'infériorité vis-à-vis de la langue française. Un tel comportement constitue un obstacle au développement des langues maternelles. Chaque mot en langue nationale qui a été dans ce processus remplacé par un mot français est un mot cannibalisé. H.B.C. Capo (1989, p. 37) explique ce type de comportement en parlant de « l'impérialisme linguistique » qu'il définit comme « un phénomène par lequel les mentalités et les comportements des locuteurs d'une langue sont contrôlés par la croyance que leur langue et leur culture sont intrinsèquement inférieures à la langue et à la culture de l'étranger ».

3. Approches de solution

Les approches de solutions sont de deux types : la solution globale permettant de résoudre simultanément tous les problèmes posés et les solutions séparées permettant de lever un obstacle à la fois.

3.1. Solution globale

Pour lever tous les neuf obstacles empêchant la promotion des langues nationales, il suffira de les rendre officielles ou de les utiliser dans les principaux domaines de la communication. Selon J. Cobarrubias (1991, pp. 119-20), pour qu'un programme d'aménagement linguistique soit efficace, il suffit qu'une langue soit utilisée au moins dans les dix domaines suivants : l'éducation, l'administration publique, l'industrie et le commerce, les médias, la religion et l'usage cérémoniel, la sécurité publique, la santé publique, les loisirs et la famille et les relations interpersonnelles. Pour certaines sociolinguistiques (voir Fodor & Hagège, 1983) cités par Capo (2009, p. 169), les critères de jugement du degré de modernité d'une langue sont déterminés en tenant compte des domaines dans lesquels cette langue est utilisée. Pour ces sociolinguistes, une langue utilisée dans les relations interpersonnelles, au marché et à la maison seulement n'est

pas développée ; une langue utilisée à l'église, à la mosquée et dans l'administration locale serait déjà un peu développée ; une langue utilisée à l'école primaire, est certainement plus développée ; une langue utilisée dans l'enseignement secondaire et dans l'administration générale est encore certainement plus développée ; et enfin, une langue utilisée dans l'enseignement supérieur est très développée. Les domaines mentionnés sont tous inclus dans les dix domaines de Cobarrubias. On peut donc prendre ces dix domaines pour juger du degré de modernité d'une langue.

En observant les langues nationales béninoises par rapport à ces dix domaines, I. Zimé Yérima (2014) explique que « les langues nationales, dans leur forme parlée, ne sont pas utilisées dans un cadre juridique et officiel mais elles sont utilisées dans les neuf domaines restants ». L'auteur précise :

si l'on apprend que les langues nationales sont utilisées dans neuf domaines sur dix, on pourrait en déduire que les langues nationales se portent bien. Mais quand on introduit un autre indicateur comme le degré d'utilisation, on se rend compte qu'elles sont peu utilisées dans cinq domaines dont l'un (l'éducation) est essentiel. Dans un autre domaine également essentiel (médias), il est moyennement utilisé. Il n'est très utilisé que dans trois domaines. L'introduction d'un indicateur comme le degré d'utilisation des langues dans les domaines où elles sont utilisées nous permet de conclure que pour promouvoir les langues nationales, il est important d'intervenir dans chacun des domaines où elles ne sont pas très utilisées, c'est-à-dire dans sept domaines y compris dans le cadre juridique et officiel. (I. Zimé Yérima, 2014, pp. 88-89)

L'auteur observe également que dans leur forme écrite, les langues béninoises sont peu utilisées et elles ne sont utilisées que dans trois domaines, à savoir l'éducation, les médias et dans le domaine religieux et cérémoniel. Il en conclut que cela révèle l'insuffisance d'une culture d'écriture en langues nationales au Bénin.

Ces résultats montrent l'importance de l'usage d'une langue comme langue officielle dans la promotion de cette dernière. Comme c'est le cas actuellement des langues coloniales, une langue nationale officielle sera utilisée dans l'éducation, dans l'administration publique, dans l'industrie et le commerce, dans les médias, dans le domaine religieux et cérémoniel, dans la sécurité publique, dans la santé publique, dans les loisirs et dans les relations familiales et interpersonnelles. En effet, dès qu'une langue acquiert un statut de langue officielle, elle est forcément utilisée dans tous les autres domaines de J. Cobarrubias, à l'écrit comme à l'oral. Par conséquent,

pour promouvoir les langues nationales africaines, il suffit de les rendre officielles. Actuellement, aucune langue nationale béninoise n'est utilisée dans tous ces domaines à la fois.

3.2. Solutions séparées

Si l'officialisation d'une langue exoglossique est un obstacle, une solution est d'éviter qu'une seule langue étrangère soit la seule langue officielle. Pour cela, l'Etat peut prendre la décision de rendre officielles d'autres langues nationales, à défaut de les rendre toutes officielles. Une telle décision pourrait permettre de protéger les langues nationales. L'article 11 de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 stipule que « l'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication ».

Le premier des neuf obstacles étant lié à l'usage officiel de langue, en le levant, on pourra par la même occasion lever tous les autres obstacles. Si une langue est officielle, sa banalisation disparaîtra. Il n'y aura plus cette surestimation de l'oralité aux dépens de l'écriture, étant donné que cette langue sera écrite du fait même de son statut de langue officielle. Les langues nationales ne seraient plus exclues du système éducatif. Les troubles d'intrusion et de persévérances exoglossiques disparaîtront, étant donné que la langue aura développé les concepts nécessaires à l'école. Les phénomènes de cannibalisme linguistiques seront résolus ou réduits étant donné que le français ne serait plus la seule langue officielle. L'abandon des langues en famille s'observerait moins étant donné que le français ne serait plus la seule langue permettant de gravir les échelons de la société. Le snobisme linguistique disparaîtra ou sera réduit parce que le français ne serait plus la seule langue à jouir du privilège d'une langue officielle.

Avec l'officialisation des langues nationales, les autres obstacles sont levés ou leur impacts réduits. Mais si le premier obstacle n'est pas levé et que le français demeure la seule langue officielle, comment les autres obstacles pourront-ils être levés séparément?

Concernant la Banalisation des langues nationales, ce qu'il faut, c'est la mise en place d'un dispositif communautaire pour que chaque langue puisse être parlée et écrite dans les communes qui la parlent majoritairement. Même si elle n'est pas officielle, chaque langue mérite d'être écrite et développée tout au moins par la communauté de ses locuteurs. L'article 11 de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 stipule : « Toutes les communautés composant la Nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et écrites et de développer leur propre culture tout en respectant celles des autres ». Les communautés linguistiques peuvent donc parler et écrire leurs langues. Alors, l'existence d'une multitude de langues nationales n'empêche pas l'écriture de toutes ces langues comme le voudrait le discours de banalisation.

A propos de la surestimation de l'oralité aux dépens de l'écriture qui donne l'illusion que nos langues nationales sont développées, cette culture de l'oralité doit être accompagnée d'une politique de développement de journaux en langues nationales. A ce sujet, I. Zime Yerima (2014) a proposé la création de journaux en langues nationales dans toutes les 77 communes du Bénin et finançables sur le budget de chaque commune. Un tel projet peut être appliqué aux pays africains se trouvant dans la même situation que le Bénin.

Les troubles d'intrusion de mots français dans les discours en langues nationales ou persévérances glottophagiques nécessitent un changement de comportement au niveau individuel pour amener le locuteur à en être conscient et à faire des efforts pour les éviter. La solution liée au discours de banalisation peut aussi aider à mitiger ces persévérances glottophagiques parce que le locuteur dans sa communauté linguistique parlerait et écrirait sa propre langue et en aurait une plus grande maîtrise.

L'abandon des langues nationales en famille peut être solutionnée en recourant simplement à une intervention de l'Etat, plus précisément à une micro-politique linguistique (Tonkin, 2005, p. 121), pour imposer l'utilisation de la langue maternelle en famille. Certes, cela pourrait être considéré comme une mesure antidémocratique, mais les conséquences néfastes d'un tel obstacle, à savoir l'étiollement linguistique, justifieraient une telle mesure.

Le cannibalisme linguistique ou glottophagie peut être arrêté en officialisant les langues nationales ou lorsque chaque communauté linguistique au niveau des communes développera sa propre langue. En étudiant sa propre langue, en l'utilisant au niveau communal dans différents domaines de la communication conformément à l'article 11 de la Constitution susmentionnée, on la rend capable de résister mieux à l'étouffement de la langue coloniale.

La solution au laxisme dans la politique linguistique relève de la sociolinguistique clinique. La thérapie devra être appliquée à l'Etat lui-même. L'Etat doit définir clairement une politique linguistique permettant d'accompagner avec les moyens nécessaires les langues nationales dans leur développement. La réponse au laxisme passe aussi par la mise en œuvre des moyens nécessaires pour rendre effective l'application des rares provisions de la Constitution béninoise de 1990 tel que l'article 11 déjà mentionné et l'article 40 suivant :

L'Etat doit intégrer les droits de la personne humaine dans les programmes d'alphabétisation et d'enseignement aux différents cycles scolaires et universitaires et dans tous les programmes de formation des Forces Armées, des Forces de Sécurité Publique et Assimilés.

L'Etat doit également assurer dans les langues nationales par tous les moyens de communication de masse, en particulier par la radiodiffusion et la télévision, la diffusion et l'enseignement de ces mêmes droits.

L'exclusion des langues nationales du système éducatif formel peut être solutionnée simplement en les introduisant dans le système éducatif. Cette introduction peut être faite avec une forte volonté politique, même sans l'officialisation des langues nationales. Toutefois, l'officialisation des langues nationale en est une solution efficace.

Le snobisme linguistique peut être remédié par une campagne de sensibilisation ciblant les personnes qui manifestent ce comportement trahissant un complexe d'infériorité vis-à-vis de la langue française. Le complexe favorisant ce comportement peut aussi disparaître avec la valorisation des langues nationales.

Conclusion

Cet article vient d'exposer, d'analyser et de proposer des solutions à neuf obstacles empêchant la promotion des langues nationales en Afrique et en particulier au Bénin. Les neuf obstacles, encodés dans le mot « obstacles » lui-même et analysés, aboutissent à des conclusions produites dans une perspective de remédiation en suivant une approche systémique et en appliquant les éléments de la sociolinguistique clinique.

Le premier obstacle, qui est l'officialisation d'une langue exoglossique, est non seulement le plus grand mais celui dont découlent d'une façon ou d'une autre les huit autres. Pour faire disparaître ces derniers, il suffit donc de dégager le premier. L'officialisation d'une langue exoglossique relève de la politique linguistique. Mais puisqu'elle bloque la promotion des langues nationales, la politique linguistique elle-même peut être traitée de dysfonctionnelle et nécessiter une remédiation suivant une approche globale de la sociolinguistique clinique. Créer des statuts de langues endoglossiques officielles est un exemple de remédiation.

Les obstacles se répartissent en deux catégories : ceux dont la remédiation relèvent exclusivement de la décision de l'Etat et ceux dont la remédiation implique aussi l'individu lui-même. Dans la première catégorie, on a l'officialisation d'une langue exoglossique, le laxisme dans la politique linguistique et l'exclusion des langues nationales du système éducatif. Les autres obstacles, qui bien que représentant des corollaires d'une politique linguistique dysfonctionnelle, peuvent être évités grâce à un changement de comportement individuel des populations. Toutefois, pour une remédiation plus efficace et conformément au cadre théorique choisi, il importe de considérer que

c'est le système qui est malade et de recourir à une intervention de l'Etat sur l'Etat, recommandée par la sociolinguistique clinique.

Bibliographie

- AKOHA Bienvenu, 2009, « Quelle stratégie pour l'introduction des langues béninoises dans l'enseignement formel au Bénin », in CAPO B.C. Hounkpati, GBETO Flavien et HUANNOU Adrien (dirs.), *Langues africaines dans l'enseignement au Bénin : problèmes et perspectives*, Cape Town et Garome : CASAS et LABO GBE (Int.), pp. 128-147.
- ANONYME, 2007, *Actes du Forum sur le secteur de l'éducation février 2007*, Cotonou.
- ANSRE Gilbert, 1970, "Language policy for the promotion of national unity and understanding in West Africa". Communication à une conférence Internationale sur la Diversité Culturelle et l'Entente Nationale dans les pays de l'Afrique Occidentale. Université d'Ife, Ile-Ife.
- BALL Martin, 2005, *Clinical Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell Publishing.
- CALVET Louis-Jean, 1974, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CAPO Hounkpati B. C., 1989, *Linguistique constructive en Afrique noire*, Hamburg, Helmut Buske.
- CAPO Hounkpati B. C., 2007, *Instruction en langues maternelles pour le développement durable et un Bénin émergent*, communication au Premier Colloque International de l'Université d'Abomey-Calavi des Sciences, Cultures et Technologies tenu du 25 au 29 juin, Campus d'Abomey-Calavi.
- CAPO Hounkpati B. C., 2009a, « Instructions en langues africaines et questions de standardisation/modernisation », in CAPO B.C. Hounkpati, GBETO Flavien et HUANNOU Adrien (dirs.), *Langues africaines dans l'enseignement au Bénin : problèmes et perspectives*, Cape Town et Garome, CASAS et LABO GBE (Int.), pp. 159-178.
- CAPO Hounkpati B. C., 2009b, « Typologie et classification des langues béninoises : un point », in TCHITCHI Toussaint Y. (dir.), 2009. *Langues et politiques de langues au Bénin*, Cotonou, Ablodè, pp. 57-74).
- CHAUDENSON Robert, 1991, « Qu'est-ce qu'une politique linguistique? », in *Le français en débat, Français et Société 4*, pp. 47-54.
- COBARRUBIAS Juan, 1991, « Language Planning Paradigms, Modes and Models of Language Construction and Reconstruction », in PHILIPPONNEAU Catherine, 1991, *Vers un aménagement*

- linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Moncton, CRLA, pp. 119-120.
- CRUZ (da) Maxime, 2009a, « Les langues transfrontalières du Bénin », in TCHITCHI Toussaint Y. (dir.), 2009. *Langues et politiques de langues au Bénin*, Cotonou, Ablòdè, pp. 75-88).
- CRUZ (da) Maxime, 2009b, « La politique linguistique : sens et pertinence », *IMO-IRIKISI*, N° 1, pp. 15-29.
- CRYSTAL David, 2008, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, Malden, Blackwell Publishing.
- CUMMINGS Louise, 2008, *Clinical Linguistics*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- DUBOIS Jean et al, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas.
- FODOR István et HAGÉGE Claude (dir.), 1983, *Language Reformn /La reforme des langues /Sprachreformn*, Hamburg, Helmut Buske.
- KENT, D. Raymond (ed.), 2004, *The MIT Encyclopedia of Communication Disorders*, Cambridge, The MIT Press.
- TCHITCHI Toussaint Y., 2009, « Profils linguistique et sociolinguistique du Bénin », in TCHITCHI Toussaint Y. (dir.), 2009. *Langues et politiques de langues au Bénin*, Cotonou, Ablòdè, pp. 31-56).
- TONKIN Humphrey, 2005, "Language Planning" in BALL Martin, *Clinical Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, pp. 120-132.
- VANDENBOS R. Gary, 2007 (ed.), *APA dictionary of psychology*, Washington, APA.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J.H. et JACKSON D.D., 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil.
- ZIME YERIMA Idrissou, 2014, *Publicité en baatonum dans les journaux béninois: analyses et études prospectives*, Thèse de doctorat en science du langage et de la communication, EDP, UAC.
- ZIME YERIMA Idrissou, 2016, « Abandon des langues maternelles en famille: l'aphasie atypique qui menace le Bénin d'un étiolement linguistique », Communication produite à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (JILM – Edition 2016), organisée par l'INIREF & le DSLC.
- ZIME YERIMA Idrissou, 2018, « Persévérances glottophagiques dans les discours en langues nationales », Communication présentée à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (JILM – Edition 2018), organisée par l'INIREF & le DSLC.